



## Déclaration Liminaire CSA 10/06/2024

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration en Formation Spécialisé, nous ne pouvions commencer cette instance sans avoir une pensée et rendre hommage à nos deux collègues qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur fonction, ainsi que nos trois collègues blessés lourdement qui garderont des séquelles à vie. Nous adressons une nouvelle fois tout notre soutien à leur famille et leurs proches qui vont devoir vivre avec ce dramatique souvenir.

Rien, ni personne, ne pourra les remplacer.

Nous espérons simplement que l'administration prendra conscience que les personnels prennent des risques tous les jours en accomplissant bien souvent des missions sans un minimum de moyens humains et matériels dont ils devraient disposer.

**FO JUSTICE**, renouvelle une nouvelle fois toute sa gratitude à tout le personnel du CP Marseille qui lors des 15/16 et 17 mai dernier ont démontré soutien, solidarité, émotion, tristesse en cette période de deuil, mélangé à de la colère.

Nous espérons que le protocole d'accord sera à la hauteur de nos attentes, malgré la magistrature qui n'a pas conscience de nos demandes, leur courrier du 21 mai déplacé et abject le démontre.

L'entente syndicale aurait dû apporter une réponse unanime.

Seul **FO JUSTICE** a réagi à leurs propos. Il est peut-être difficile de répondre à ces syndicats de la magistrature qui étaient pour certains sur leurs listes électorales des élections professionnelles de 2022.

Dans le même sujet, nous remercions les OS qui ont préféré au lieu de défendre les collègues pénitentiaire contre ces professionnels de la justice qui nous « toisent », faire des caricatures ou des communiqués déplacés contre notre secrétaire général.

**FO JUSTICE CP** Marseille réitère son soutien indéfectible à Emmanuel BAUDIN qui a toujours su respecter ses engagements. Il a obtenu avec son équipe des avancées concrètes et significatives sur l'indemnitaire, le statutaire, le sécuritaire que nous attendions depuis plus de trente ans.

### En ce qui concerne le CP Marseille :

**FO JUSTICE** espère que tout sera mis œuvre pour la sécurité et le bien-être des personnels.

**FO JUSTICE** vous alerte tout de même :

Sur le comportement inapproprié de certains membres de votre encadrement :

Comment peut-on dire à un brigadier-chef qui doit arriver et prend la peine de vous rencontrer avant pour vous exposer sa situation, vous irez en roulement comme tout le monde, alors que l'on affecte d'autre en adjoint de bâtiment, ou en encore en poste n'ayant pas de nuit ?

Comment peut-on faire des appels à candidatures et appeler des agents au téléphone en leur disant, tu auras le poste ?

Comment peut-on promettre à quelqu'un qui doit revenir de longues maladies un poste et le donner à quelqu'un d'autre sous de faux prétextes ?

Comment peut-on évincer quelqu'un d'une présélection sous des rumeurs et lui exprimer « refaite la demande, vous serez sélectionné » ?

Comment d'une réalisation de planning urgente pour les QH, se termine en groupe de travail pour valider une réduction d'organigramme de B2

Enfin, **FO JUSTICE**, tire la sonnette d'alarme concernant B3 avec un organigramme vu à la baisse.

La confiance envers sa direction est une nécessité, elle doit être sans faille !

La bienveillance est l'affaire de tous, à tous les niveaux et en toutes circonstances !

**FORCE OUVRIÈRE JUSTICE CP MARSEILLE**

